

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers — 31500 TOULOUSE **Association régie par la loi du 1**^{er} **juillet 1901** Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

PROCES VERBAL

BUREAU REGIONAL

Jeudi 29 août 2024 à 19h00 En visioconférence

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 10 membres sont présents sur 12.

•••••

Présents: CHAPPAT Huguette, FERRIER Magali, ROLAND Céline, COMBES Jean Luc, DESSAINT Jean-Jacques, DUPREY David, MARITON Brun, PY Patrice, RODRIGUEZ Christophe, SANTOS David.

Excusés: FILIPPINI Marlène, PUEL Alain.

Assistent (invités): FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe), ROLLAND Charlotte (Assistante de Direction), CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional), MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint).

Invité excusé: RODRIGUEZ Éric (Directeur Territorial).

•••••

Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 13.2 des Statuts, peut valablement délibérer.

•••••

Numéro d'annexe	Titre
1	Proposition de la composition de la Commission Régionale de Discipline 2024-2028
2	Grenelle des incivilités
3	Parcours du bénévole
4	Protocole du statut du Technicien
5	Fiches fonctions bénévoles
6	Fiche accueil nouveaux élus

Le Président ouvre la séance à 19h06 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

•••••

Ordre du jour :

1. Instances:

- 1.1. Ouverture par le président
- 1.1.1. Etat des Licences
- 1.2. Commission des Présidents
- 1.3. Comité de pilotage
- 1.4. Plan de Développement Territorial 2025/2029
- 1.5. Assemblée Générale 2025
- 1.6. Commission Régionale de Discipline
- 1.7. Modifications des structures
- 1.8. Responsabilité Sociétale des Entreprises Responsabilité Sociétale des Organisations

2. Tour des Pôles par les VP :

- 2.1. Administration Générale (Bruno MARITON)
 - 2.1.1. Point RH
 - 2.1.2. Point Financier
 - **2.1.2.1.** Pennylane
 - 2.1.2.2. PSF

2.2. Animation du territoire (Céline ROLAND)

- 2.2.1. Programme Dirigeantes 2024
- 2.2.2. Grenelle des incivilités
- 2.2.3. Appels à candidatures évènements sportifs

2.3. IRFBB et Formation du Joueur (Alain PUEL)

- 2.3.1. Formation des Dirigeants
- **2.3.2.** Formation de Joueurs (Patrick CHICANNE)
 - 2.3.2.1. Répartition missions PPF / CTF
- 2.3.3. Formation des Cadres
 - 2.3.3.1. Validation changement CFA
- 2.3.4. Service Civique

2.4. Compétitions et Officiels (Christophe RODRIGUEZ)

- **2.4.1.** ERO
- 2.4.2. Statut du technicien
- 2.4.3. Fiches fonctions bénévoles
- 2.4.4. Brassages Régionaux
- 2.4.5. Dérogation match PNF Jullian / Montech
- **2.4.6.** 3x3

3. Tour de table

- 3.1. Responsabilisation des élus pour les évènements / manifestations / stages
- 3.2. Fiche accueil nouveaux élus

•••••

1. Instances:

1.1. Ouverture par le président à 19h06

Jean-Jacques DESSAINT informe les Membres du Bureau de l'absence, pour raisons personnelles et familiales d'Éric RODRIGUEZ lors de cette instance, mais également lors du Comité Directeur qui se tiendra ce samedi 31 août 2024 à Capendu (11).

Marlène FILIPINI et Alain PUEL sont également excusés pour leur absence de ce soir.

Pour des raisons évidentes de temporalité, le Bureau du 14 septembre 2024 est annulé. En effet, peu de temps sépare les deux temps de réunion et cela limitera les contenus et échanges. Cette annulation engendre des modifications organisationnelles car les membres du Bureau et ses invités devaient se réunir sur le même lieu (à La Grande Motte) que les arbitres présents en stage de recyclage.

Le prochain Bureau se tient donc le 10 octobre 2024 en visioconférence.

1.1.1. Etat des Licences

De date à date, nous sommes à 17% des licences de la saison passée. Nous observons une bonne dynamique, en sachant que les licences liées au Mini Basket arrivent généralement plus tardivement. Dans les prochaines semaines, la situation devrait se décanter avec les retours de congés estivaux, notamment dans les Hautes-Pyrénées. Les clubs sont, pour beaucoup, déjà à saturation. Certaines familles, joueurs et joueuses ont rapidement pris leur licence pour éviter de se retrouver sans club. Pour le moment, les collectivités manquent toujours de place, de structures, de créneaux et d'encadrants pour accueillir l'ensemble des sportifs demandeurs de licence de basketball.

Enfin, les clubs connaissent une forte sollicitation pour la pratique du 3x3 depuis les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Comités	Mini- Basket	Jeunes	Seniors	Féminin	Masculin	Total	Total N-1	Taux / saison 23/24
09-Ariège	5	68	82	60	95	155	93	10%
30-Gard	75	197	259	138	393	531	467	13%
31-Haute Garonne	669	1483	1018	1164	2006	3170	2593	24%
32-Gers	35	166	271	249	223	472	460	18%
34-Hérault	140	328	367	274	561	835	704	12%
65- Hautes Pyrénées	29	115	218	211	151	362	392	15%
81-Tarn	74	224	229	216	311	527	453	16%
11/66-Aude Pyrénées Orientales	80	278	300	186	472	658	338	15%
12/48 -Aveyron Lozère	26	113	163	137	165	302	185	11%
46/82 -Quercy Garonne	30	134	181	116	229	345	238	12%
Ligue Occitanie	1163	3106	3088	2751	4606	7357	5923	17%

1.2. Commission des Présidents

Il est à noter, dès lors qu'un Président de Comité est absent de la Commission des Présidents, celui-ci ne peut plus se faire représenter par une tierce personne. Cette décision prise par le Président de la Ligue Occitanie respecte intégralement les textes du Règlement Intérieur.

Il a été relevé sur les dernières mandatures, que certaines personnes se trouvaient en difficulté pour prendre part aux échanges, par méconnaissance du ou des sujet(s), ce qui imposait de repasser à postériori par le Présidant du Comité. Afin de fluidifier les échanges et les débats, les Présidents des Comités doivent être présents sur ces instances dans la mesure du possible. En effet, les dates sont généralement données en amont et permettent à chacun de s'organiser pour être présent. Il est rappelé que tous les sujets abordés sont amenés par les Présidents de Comité eux-mêmes.

Cette commission doit se tenir au minimum deux fois par an.

L'ensemble des membres du Bureau sont en accord avec cette décision.

→ Arrivée de Jean-Luc COMBES à 19h15

1.3. Comité de pilotage

Après relecture des textes du Règlement Intérieur, un Comité de Pilotage doit obligatoirement être désigné par le Président de la Ligue pour la mandature en cours. Ce Comité ressemble aux anciennes réunions de Direction déjà existantes, celles-ci seront plus formalisées. Pour prendre un exemple concret, lors de ces réunions, le comité devra accompagner la prise de décisions en amont des réunions de Bureau ou de Comité Directeur en préparant un argumentaire détaillé et synthétique et/ou en vérifiant l'adéquation avec le futur Plan de Développement Territorial.

Jean-Jacques DESSAINT propose en tant que membres du Bureau Régional :

- Jean-Jacques DESSAINT Président
- Alain PUEL 1^{ier} Vice-Président
- Huguette CHAPPAT Secrétaire Générale
- Patrice PY Trésorier
- David DUPREY

Et en tant que membres de la Direction :

- Éric RODRIGUEZ Directeur
- Patrick CHICANNE Directeur Technique Régional
- Aurore FILLIATRE Directrice Adjointe
- Jacob MOULIN Directeur Adjoint

Délibération : Etes-vous d'accord avec l'ensemble des membres proposés pour qu'ils composent le Comité de

Pilotage 2024-2028?

Votants: 10 POUR: 10 CONTRE: 0 ABSTENSION: 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

Le résultat de cette délibération sera communiqué auprès des membres du Comité Directeur le 31 août 2024

1.4. Plan de Développement Territorial 2025/2029

Le Plan de Développement Territorial doit se synchroniser avec celui de FFBB (PSF), c'est pourquoi il débute en 2025 et non 2024. Dès réception de celui-ci, la Ligue Occitanie de Basketball s'y adaptera. Plusieurs travaux ont déjà été réalisés par l'équipe de l'ancienne mandature. Ces derniers sont à compléter et amender, en y ajoutant une plus-value dès réception des documents de la Fédération.

Il est rappelé que la Ligue est dans l'obligation de présenter un Plan de Développement Territorial avant l'Assemblée Générale de 2025.

1.5. Assemblée Générale 2025

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue Occitanie de Basketball se tiendra le **samedi 21 juin 2025**. Une interrogation persiste sur la localisation.

Pour rappel, l'Assemblée Générale 2024 s'est tenue dans le Tarn (81), à Cap Découverte. Outre l'aspect financier intéressant, le lieu et les divers espaces permettent d'accueillir un effectif important dans de bonnes conditions.

Le Président de la Ligue, ouvre une réflexion quant à l'ouverture à candidature de tous les Comités pour accueillir la future AG ou de ré-interpeler le Comité de Tarn pour lancer une étude dans ce même lieu. Les avis des membres sont divers, c'est pourquoi, chacun mène une réflexion et le sujet sera à nouveau aborder le 10 octobre 2024 lors du prochain Bureau Régional.

1.6. Commission Régionale de Discipline

Jean-Jacques DESSAINT précise qu'en concertation avec Gérard AVAL, une réduction de 3 secteurs à 2 : **MED** et **PYR** semble plus opportun (en termes de géographie, nombre et cohérence d'ensemble).

Lors du prochain Comité Directeur, il sera donc proposé que la Commission avec la composition suivante : Président **Gérard AVAL** (déjà validé en juillet 2024) et deux Vice-Présidents : **Bernard PENAVAYRE** (côté PYR) et **Bruno GRAU** (côté MED). Il semble indispensable de nommer deux Vice-Présidents en cas d'absence de l'un ou de l'autre.

Hélène MARTIN (en charge de l'administratif de cette commission) a sollicité tous les membres de la mandature précédente, ainsi que les clubs et les Comités occitans pour proposer d'intégrer la Commission Discipline 2024-2028. 26 personnes ont répondu favorablement.

A noter qu'il y a à ce jour deux chargés d'instructions qui ont répondu favorablement : Éric **RODRIGUEZ** et Michel **DESTRAIN.**

Cette liste doit être soumise aux votes des membres du Comité Directeur le 31 août 2024.

Il est rappelé qu'à n'importe quel moment de la mandature, des personnes peuvent intégrer la Commission de Discipline. Leur candidature serait donc votée au Comité Directeur suivant pour intégration avec la validation de celui-ci.

La liste des membres est consultable en annexe 1 de ce PV.

1.7. Modifications des structures / point actualisé depuis la fin de saison 2023-2024

Fins de CTC :

- > ST GIRONS-SALIES (09/31)
- UNION 31 NORD (31)
- BARRAN MIRANDE RIGUEPEU (32)
- ➤ MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE BASKET (34)
- ➤ BASSE VALLEE DU LOT (46)
- MONTAUBAN ST NAUPHARY BASKET (4682)
- ➤ GRAND ALBIGEOIS BASKET (81)

Changements de dénomination CTC :

- NIMES VERGEZE MILHAUD BASKET-BALL → VERGEZE MILHAUD BASKET-BALL (sortie de Nîmes) (30)
- ▶ BCN31 → HORIZON TOULOUSE NORD EST BASKET (31)
- ➤ GIMONT L'ISLE JOURDAIN MAUVEZIN → GERS EST BASKET (32)

Modifications:

- ➤ VERGEZE MILHAUT BASKET-BALL → Retrait de NÎMES (30)
- ➤ AVENIR LOT BASKET → Rajout de PRADINES (46)
- ➤ BASKET OUEST HERAULT → Retrait de ETOILE SPORTIVE PAULHAN BASKET (34)
- ➤ ELAN AVEYRON BASKET → retrait de RODEZ (1248)

Créations de CTC :

- ➤ GRISOLL CASTELLBALL (31/4682)
- ➤ MONTPELLER SAINT GELY BASKET (34)
- ➤ CENTRE HERAULT BASKET (34)
- CASTELNAU MONTPELLIER BASKET METROPOLE (34)
- CAUSSADE GIMBELET (4682)

Refus de création de CTC :

L2C81 entre BC CUNAC LESCURE et US CARMAUX (81)

Fusion et Absorption (CD1248)

Le Club « Basket Ball Villefranchois 12 » absorbe deux autres structures :

- Basket Club Villeneuvois
- Basket Club Martiel

En cours de validation associée à cette fusion (en attente du retour de l'avis de la Préfecture), un changement de dénomination du club.

1.8. Responsabilité Sociétale des Entreprises – Responsabilité Sociétale des Organisations

Un travail a été mis en place sur la dernière saison sportive complète avec différentes Ligues de sports collectifs.

Pour rappel, une mission régionale RSE- RSO a été créé au sein de notre Ligue ; David SANTOS et David DUPREY ont été nommés comme responsables.

La Direction se renseigne pour la mise en place de formation sur ces thématiques.

Pour rappel, dans la formation TP CPMS, il y a un volet RSE-RSO. A réfléchir, si un projet commun peut être mené.

La prochaine et la dernière réunion de l'Appui Conseil Collectif auprès de l'AFDAS des 5 ligues régionales, sera **le 12** septembre 2024 dans les locaux du CROS Occitanie à Balma.

2. Tour des Pôles par les VP:

2.1. Administration Générale (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

Bruno MARITON informe la mise en place de deux groupes : Groupe RH et Groupe Immobilier.

Pour le **groupe RH**, ces personnes sont en charge notamment de préparer les Comités Directeurs, de répondre aux questions d'un point de vue Ressources Humaines, de préparer les jurys et entretiens et d'y être présents.

ÉLUS	COLLABORATEURS				
 Jean-Jacques DESSAINT Alain PUEL David SANTOS Huguette CHAPPAT Bruno MARITON 	 Éric RODRIGUEZ Aurore FILLIATRE Jacob MOULIN Isabelle MORGAND (représentante du CSE) 				

En ce qui concerne le **groupe Immobilier**, il s'agit ici de garantir et favoriser une continuité dans les démarches faite envers les locaux de la Ligue sur Toulouse et Maurin.

Les membres élus du Comité Directeur, peuvent si elles le souhaitent rejoindre ce groupe.

ÉLUS	COLLABORATEURS
 Jean Jacques DESSAINT Alain PUEL Laurent LACAZE Bruno MARITON 	 Éric RODRIGUEZ Aurore FILLIATRE Jacob MOULIN Isabelle MORGAND

La ligue Occitanie connaît quelques mouvements dans ces salariés pour débuter cette nouvelle mandature.

Arrivées :

➤ Yassine ZERAMDINI Conseiller Technique Fédéral arrivé le 19 août 2024
 ➤ Charlotte ROLLAND Assistante de Direction arrivée le 1er août 2024

> En remplacement de Justine MANZANO PEREZ (congés maternité)

Flavie REGI Assistante Communication arrive le 9 septembre 2024 (apprentie)
 Reda MIMOUNI Chargé de Promotion et Développement arrive le 2 septembre 2024 (apprenti)
 Ilyas WANHOUT Préparateur Physique PE Montpellier arrivé le 29 août 2024 (apprenti)

■ Départs :

Lucas BESSIERES Assistant Communication apprenti jusqu'au 07 septembre 2024
 Sarah DUPREY Chargé de Promotion et Développement apprenti jusqu'au 06 juillet 2024
 Nils POULARD CTF Performance apprenti jusqu'au 23 juin 2024

De plus, pour palier au départ d'Adriana SANTOS LOPEZ et au départ en congés maternité au mois de novembre 2024 de Sylvie GRUSZCZYNSKI, des contacts tout récents ont été pris avec deux entraineurs de la région Toulousaine.

Léo FLOURAC, actuellement salarié à temps partiel au club du BCLM (31) et CTC accepte de remplacer Adriana SANTOS LOPEZ sur un contrat de 10.5 heures lissées par mois de septembre à juin. Avant de finaliser l'embauche, des ajustements sont en train d'être réalisé avec ses employeurs actuels pour respecter les règles associées au cumul d'emplois. Il s'est rendu disponible pour être présent à la rentrée du Pôle Espoir de Toulouse le mercredi 28 août 2024.

Alvaro MARSAN, actuellement assistant de la NM2 au TOAC (31) a été rencontré en entretien pour remplacer Sylvie GRUSZCZYNSKI à partir du 1er novembre 2024 jusqu'à la fin du mois de mars 2025. Une possibilité de tuilage a été abordé à partir du 2 novembre 2024. Il doit rapidement revenir vers la Ligue pour donner sa réponse, après avoir échanger avec son club et sa famille.

2.1.2. Point Financier

Patrice PY, Trésorier de la Ligue a fait le point récemment avec Isabelle MORGAND - secrétaire-comptable. Plusieurs relances ont été faites auprès des clubs où les impayés sont les plus importants, la plupart de ces impayés sont liés au non-respect du statut du technicien.

Le club de CahorsSauzet a soldé l'intégralité de leur dette, alors qu'ils avaient demandé un étalement.

2.1.2.1. Pennylane

Pour rappel, le nouveau logiciel de Comptabilité/gestion a été mis en place en juillet 2024. Il s'avère qu'un gain de temps est notable une fois que l'outil sera bien maitrisé. Il y a une nouvelle interface commune pour tous les utilisateurs, là où nous devions exploiter deux systèmes pour la facturation. Précédemment, il y avait une facture annuelle avec des prélèvements mensuels pour les clubs, les athlètes des Pôles Espoirs et comités ; aujourd'hui, nous retrouvons une facture mensuelle en lien avec le montant du prélèvement réalisé.

2.1.2.2. PSF

Le montant alloué à la Ligue est de 2024 est de 43 000€. En 2023, ce montant était de 46 100€, soit une diminution de 3 100€ / -6.7%.

Après échanges avec d'autres Présidents de Ligue, la Ligue Occitanie fait partie de celles qui ont le moins de perte (environ 10%).

Cette diminution du montant total est en lien avec la directive de l'ANS d'équilibrer à 50/50 les aides PSF entre les clubs et les comités/ligues sur l'Olympiade (diminution de la part des comités/ligues).

2.2. Animation du territoire (Céline ROLAND)

2.2.1. Programme Dirigeantes 2024

Cette action transversale au niveau de la formation des Dirigeantes, Officielles et Techniciennes a été mené pendant deux ans par Thibauld BURNEL, Aurore FILLIATRE et Sylvie GRUSZCZYNSKI.

La Ligue Occitanie remporte le prix Technicienne du Trophée « Femmes sur tous les terrains ».

Pour la suite de ce programme, il y aura un changement d'appellation. Il deviendra le « parcours du bénévole », avec une visée toujours importante autour de la féminisation ; mais aussi sur la formation des dirigeant*es.

2.2.2. Grenelle des incivilités

Le projet est maintenant finalisé. Nous devons réussir à le faire vivre grâce aux diverses actions répertoriées, avec comme objectif principal la diminution des incivilités sur et autour des terrains. (cf annexe 2)

Afin de recevoir du soutien de la Fédération, l'ensemble des documents seront transmis à :

- Jean Pierre SIUTAT (Président de la FFBB)
- Jean Pierre HUNCKLER (1ier VP de la FFBB)
- Stéphanie PIOGER (2^{ième} VP de la FFBB)
- Thierry BALESTRIERE (secrétaire général de la FFBB)
- Cathy GISCOU (Présidente de la Commission Ethique de la FFBB)

2.2.3. Appels à candidatures évènements sportifs

A plusieurs reprises, les appels à candidature pour accueillir des évènements sportifs se sont retrouvés vain. C'est pourquoi une proposition de rotation par Comité a été proposé. Lors du Bureau du 23 novembre 2023, une rotation par Comités dans l'accueil des évènements sportifs hors TIT/ TIC/ TIZ/ TIL et Coupe Occitanie a été voté à l'unanimité. Ces derniers ont la possibilité de ne pas rentrer dans la rotation pour la saison sportive 2024-2025.

Lors du Conseil des Présidents suivant, certains comités pointent leur difficulté à être hôtes pour des raisons humaines (manque de bénévole) mais également leur capacité d'accueil qui ne respecterait pas le cahier des charges demandé. Il est relevé que la principale difficulté rencontrée est au niveau de l'organisation des finales R2 secteur MED. Pour le reste des évènements, il y a régulièrement des candidats et le Bureau doit trancher.

Le Président de la Ligue souhaite maintenir les appels à candidatures pour les évènements sportifs, avec une vigilance à la participation d'un maximum de Comités (répartition géographique sur le territoire régional).

Concernant le 3x3, on applique jusqu'à présent la règle de l'alternance des secteurs, la priorité pour la structure d'accueil est de posséder en priorité des terrains extérieurs, afin de respecter le cahier des charges, avec en solution de repli des terrains intérieurs ; en cas d'intempéries. La Ligue ou certains Comités possèdent des terrains qui peuvent être apportés vers le club accueillant.

Les cahiers des charges de chaque évènement seront finalisés dans les plus brefs délais afin de faire partir les appels à candidatures dans les jours qui arrivent.

2.3. IRFBB et Formation du Joueur (Alain PUEL)

2.3.1. Formation des Dirigeants

Une réflexion récente a été menée pour mettre en place tout un panel de formation pour créer un parcours du bénévole, en prenant également en compte les officiels et les entraineurs (cf annexe 3).

Il a été décidé d'organiser pendant la mandature un séminaire des Dirigeants à l'instar du Campus. Il se tiendra le dernier week-end d'août 2026.

Action « Autour du Basket » : un tour d'horizon a été fait au niveau de tous les Comités territoriaux et départementaux, une nouvelle rotation sur les deux ans à venir va se mettre en place. Une modification est à noter : sauf demande particulière des Comités, il n'y aura plus le temps d'échange autour des sections sportives et des classes à horaires aménagées, cela ayant déjà été fait la saison passée.

Les temps d'échanges et partages d'expériences en soirée avec les dirigeants des clubs sont maintenus.

Les soirées techniques sur des thématiques et des publics larges sont également maintenues.

2.3.2. Formation de Joueurs (Patrick CHICANNE)2.3.2.1. Répartition missions PPF / CTF

Concernant les actualités récentes, les Pôles Espoirs ont fait leurs rentrées : **pour Toulouse le 28 août 2024** (rentrée administrative avec journée d'intégration au CREPS) et **pour Montpellier** sur trois jours à Arles-sur-Tech : **le 29-30-31 août 2024**, la rentrée au CREPS se fera le 2 septembre 2024.

Un temps de travail a été mené à Capendu début juillet 2024 avec tous les CTF et CTS en charge du PPF afin de répartir les actions entre chaque CTF pour la mandature à venir.

Ils ont, en collaboration construit un cadre et établi des règles permettant le bon fonctionnement de cette répartition. L'objectif principal est de respecter les règles conventionnelles et légales des salariés (volume horaire de travail quotidien/par mission; mais également de garantir un étalement des actions pour éviter un enchaînement rapproché entre deux actions (travail sur plus de 6 jours consécutifs, par exemple).

Les quatre CTF (dont la mission principale est l'encadrement du pôle espoirs) forment deux binômes permettant une répartition des missions équilibrées. Cette répartition a été faite sur l'olympiade 2024/2028 avec des règles fixées sur le fonctionnement des binômes. Ces règles permettront à la fois la rotation sur les missions mais aussi de sécuriser l'organisation et les temps de travail des salariés sur les 4 années à venir.

Il a été demandé lors du Bureau qu'une règle soit rajoutée sur la priorisation de la mission de travail en cours par rapport à leurs missions de technicien en club.

Concernant Vincent PINHO qui est en formation DESJEPS cette saison, une interrogation persiste sur sa présence au mois d'avril sur la manifestation U15. En effet, au même moment, il doit être en formation. En cas d'absence pour être sur son lieu de formation, les binômes de travail seront modifiés.

Une réunion des ETR est organisée le 13 septembre 2024 avec les nouveaux CTF des comités.

2.3.3. Formation des Cadres

2.3.3.1. Validation changement CFA

Depuis que la Ligue Occitanie organise directement la formation professionnelle BPJEPS BB, nous avons choisi comme CFA pour l'apprentissage : le CFA Sport Animation Occitanie.

À la suite de la réorganisation du CFA de la FFBB, il semble important en tant que Ligue Régionale de suivre la logique de construction et de formation de l'univers fédéral. De plus, une mutualisation des outils spécifiques va se mettre en place avec l'arrêt de la plateforme Sporteef (31 août 2024), pour laisser place à celle nommée Teach-Up, à partir du 2 septembre 2024.

De même, il y a une mise en réseau de toutes les IRFBB. Cela rajoute une cohérence dans l'offre de formation mais également sur les secteurs géographiques. On y retrouve une co-construction de l'offre de formation et des outils, ainsi qu'une absorption des coûts de formations complémentaires (exemple : le basket santé). Enfin, on retrouverait dans nos formations un public principalement licencié à la FFBB.

A noter, que la convention-cadre entre la Ligue et le CFA Sport Animation Occitanie prévoit un préavis d'un an à ce jour.

Délibération : Etes-vous d'accord pour que la Ligue bascule du CFA Sport Animation Occitanie vers le CFA de la FFBB à partir de la rentrée 2025/2026 ?

Votants: 10 POUR: 10 CONTRE: 0 ABSTENSION: 0

La délibération est validée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents. Le résultat de cette délibération sera communiqué auprès des instances concernées.

Concernant les formations DETB, les inscriptions des stagiaires sont en cours. Le début de formation est imminent sous le même format que l'année passée, avec comme nouveauté cette année la possibilité supplémentaire de se former en semaine, avec la mise en place du DETB en semaine, le jeudi. La Ligue a souhaité apporter ce nouveau format de formation pour que les entraineurs salariés de nos structures puissent venir se former sur un autre temps que le week-end, pour permettre aux entraineurs de pouvoir passer plus de CS sur une année au détriment de coacher le week-end, et de pouvoir proposer une formation complémentaire aux stagiaires TP CPMS.

Concernant les Brevets Fédéraux, les dates de certains comités ont également été transmises, nous sommes encore en l'attente de certaines dates. Les inscriptions vont débuter progressivement.

Concernant les revalidations, la première journée se déroule le 1^{er} septembre 2024 à Tarbes ; avec les interventions de Claude BERGEAUD et Carlos CANTERO. Une quarantaine d'entraineur est pour le moment inscrit.

2.3.4. Service Civique

Une restructuration au niveau Fédéral a eu lieu pour la gestion des missions des services civiques.

Pour cette saison, 42 missions ont été accordées à la Ligue Occitanie, sur les 350 à l'échelle nationale. Ces 42 missions ont été répartis sur 38 associations demandeuses de la Région. Uniquement quatre structures possèdent deux emplois de service civique.

La Fédération a demandé aux clubs, via les Ligues de commencer à travailler sur la plateforme ELISA, afin d'être rapidement opérationnelles une fois les missions à nouveau attribuées.

Un contrôle plus régulier sera effectué afin de s'assurer que toutes les personnes qui sont sur ces missions soient réellement employées dans le cadre des attendus des services civiques.

2.4. Compétitions et Officiels (Christophe RODRIGUEZ)

2.4.1. ERO

En ce qui concerne les arbitres, le stage de début saison est de plus en plus complexe à mettre en place. Cette année, il se déroulera à La Grande Motte le week-end du 14 et 15 septembre. Il y aura 155 arbitres, en comptant l'encadrement, il y aura 185 personnes, contre 115 l'année dernière. Il y a de moins en moins de structure en capacité d'accueillir autant de personne. Une réflexion doit être menée pour l'organisation des futurs stages, si le nombre d'officiel ne cesse d'augmenter. Le point positif est que les répartiteurs auront potentiellement moins de difficulté dans leur désignation au cours de la saison.

Stages sur l'ensemble de la saison : toutes les actions (formation des arbitres, formations des filières) mises en place sur le PPT continuent.

Le cahier des charges de la Fédération est respecté. Un âge est maintenant imposé pour les arbitres de filière : - de 23 ans pour les hommes et -25 ans pour les femmes.

Un ou une arbitre minimum doit être représenté à la Fédération, sur la prochaine mandature, il s'agira d'une femme. La Ligue Occitanie va envoyer à toutes les arbitres cette information. A savoir, qu'elles peuvent se présenter à la Fédération afin d'être élue au Comité Directeur Fédéral.

Enfin, la Fédération lance un concours pour les arbitres départementaux et régionaux, à partir des 1/16 de finale les arbitres seront récompensés par des lots. Les quatre meilleurs arbitres pourront eux, participer aux matchs de Coupe de France à Paris. C'est à cette occasion que le choix du meilleur arbitre sera rendu officiel.

Concernant les OTM, le stage à lieu samedi 7 septembre à Carcassonne. Le nombre exact de stagiaires n'est pas encore connu.

Les stagiaires Haut Niveau ont fait leur stage la semaine dernière. Un rattrapage aura lieu fin septembre 2024. La date et le lieu restent encore à déterminer.

Début octobre 2024, les candidatures seront lancées pour la filière de l'année prochaine, avec pour objectif de faire monter un arbitre en Haut Niveau. Pour rappel, cette année 3 arbitres sont passés HN.

Concernant les statisticiens, le club de Montpellier Basket Mosson (pour son équipe en NM2) formule une demande de formation. Un appel à candidature va être fait pour savoir si d'autres personnes du secteur MED souhaite se former

Une réflexion va être menée en interne pour réfléchir à la possibilité de récompenser toutes les personnes qui ont représenté l'Occitanie pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024.

→ Bruno MARITON a quitté la réunion

2.4.2. Statut du technicien

Comme chaque année, nous avons rencontré de nombreuses difficultés avec les techniciens qui ne se revalident pas. Un protocole (cf annexe 4) a été pensé, sera visible dès le début de cette année sportive 2024-2025.

Un technicien doit obligatoirement se revalider chaque année, sous peine de recevoir une amende.

A noter que toutes les contestations et recours se feront uniquement par mail et non par téléphone, afin de garantir une visibilité et traçabilité.

La commission se réunira tous les lundis en présentiel ou en visioconférence pour étudier toutes les demandes.

2.4.3. Fiches fonctions bénévoles

En annexe 5, six fiches de fonctions du bénévole par poste sont à consulter et doivent être appliquées.

Une septième fiche pour le poste de bénévole au sein de la Commission de Discipline doit être créée.

Délibération : Etes-vous d'accord pour valider et mettre en place ces sept fiches pratiques de la fonction de bénévole ?

Votants: 9 POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENSION: 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents. Le résultat de cette délibération sera communiqué auprès des membres du Comité Directeur le 31 août 2024.

2.4.4. Brassages Régionaux

Les brassages régionaux ont été envoyé dans chaque comité avec une demande de retour pour le 21 septembre 2024 des équipes qui se sont qualifiées pour les brassages régionaux. Début des brassages le samedi 28 septembre 2024. Les brassages vont jusqu'au 20 octobre 2024.

2.4.5. Dérogation match PNF Jullian / Montech

Une demande de dérogation a émané des deux clubs pour un report de la première journée de championnat PNF.

La date initiale de la rencontre numéro 1133 est le 22 septembre 2024.

Les clubs demandent à jouer le 20 octobre 2024, journée où il n'y a pas de rencontre programmée.

Du côté de Montech, le mariage de l'entraineur est organisé auquel toute l'équipe est conviée.

De leur côté, le club de Jullian accepte de reporter cette rencontre.

Les règlements indique qu'un match <u>ne peut être qu'avancé</u>, et non reporté. Dans ce cas de figure bien précis, ce match ne peut être avancé car tous les arbitres sont en stage de recyclage le week-end du 14 septembre 2024.

Les règlements seront à nouveau envoyés à tous les clubs.

Délibération : Etes-vous d'accord pour, à titre très exceptionnel valider le report de la rencontre 1133 au 20

octobre 2024?

Votants: 9 POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENSION: 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

Le résultat de cette délibération sera communiqué aux deux clubs.

2.4.6. 3x3

Aurore FLILLIATRE et Brigitte DESBOIS se sont réunies pour échanger autour du bilan de la mandature précédente et évoquer de potentielles orientations.

Pour la mandature 2024-2028, un travail est a effectué en s'appuyant sur l'enquête menée par Anne-Lise PY la saison dernière.

Reda MIMOUNI arrive à la Ligue d'Occitanie en tant qu'alternant à partir du 2 septembre 2024. Il aura notamment la charge de la pratique du 3x3.

Brigitte DESBOIS souhaite aller à la rencontre des territoires via des visites communes par secteur sur la première partie de saison. Exemple : Gard / Hérault.

Le 25 septembre 2024 à 19h, une réunion en visioconférence est organisée avec l'ensemble des référents des comités (élus et salariés) à la pratique 3x3. Plusieurs sujets et réflexions seront abordés lors de cet échange, comme : le développement de l'identité 3x3, les équipements, les formations, promouvoir la catégorie U21, le 3x3 entreprises, les tournois universitaires, la communication autour de la journée nationale du 3x3, l'organisation du Master jeunes et Seniors.

Tous les comités sauf le département de l'Ariège ont maintenant un terrain mobile de 3x3 (comité, club ou ligue).

Une note fédérale pour l'appel à candidature a été envoyé cet été pour l'organisation des Open Plus pour la saison 2024-2025. Les structures ont jusqu'au 20 septembre 2024 pour se prononcer et envoyer le dossier, munies de toutes attestations.

La Haute-Garonne ne se représentera surement pas cette saison car l'organisation est assez lourde. Il faudrait appliquer le même principe que pour le Master l'Alternance des secteurs. Le coût financier pour un Open Plus est assez conséquent il sera bien d'avoir des organisations tripartites (ligue-comité-club).

→ Patrick CHICANNE a quitté la réunion.

3. Tour de table

3.1. Responsabilisation des élus pour les évènements / manifestations / stages

Alain PUEL va envoyer le tableau avec tous les évènements organisés par la Ligue où il y a besoin de représentation des élus.

3.2. Fiche accueil nouveaux élus

Une note pour l'arrivée des nouveaux élus a été rédigé. Cette note est consultable en annexe 6.

Tour de table :

Aurore FILLIATRE : RAS Céline ROLAND : RAS Charlotte ROLLAND : RAS Christophe RODRIGUEZ : RAS

David DUPREY: RAS. Absence samedi 31 août 2024 au CDR car à Lyon en formation Fédérale.

David SANTOS: RAS, absent également samedi

Huguette CHAPPAT : RAS Jacob MOULIN : RAS

Jean-Luc COMBES: Qui prend la décision d'homologuer une salle quand un club demande une dérogation?

<u>Réponse de Jean Jacques DESSAINT</u>: La commission Equipement du Comité Départemental propose une demande de classement auprès de la CFE dans le cadre de l'homologation d'une salle. Pour la dérogation, elle doit passer auprès de la CFE via la CDE (Il est important que le club fournisse le maximum d'informations sur les mises en place des travaux).

Magali FERRIER: RAS Patrice PY: RAS

Jean Jacques DESSAINT : RAS Bruno MARITON a quitté la réunion Patrick CHICANNE a quitté la réunion

•••••

Prochain rendez-vous du Bureau Régional : Le 10 octobre 2024 en visioconférence à 19h

•••••

Fait à Toulouse, le10/09/2024,

La Secrétaire Générale, Huguette CHAPPAT

Chepport

Le Président, Jean-Jacques DESSAINT